

République Française Département de Côtes d'Armor

COMMUNE D'ERQUY

- :- :-DELEGATION GENERALE DU MAIRE

- :- :-ATTRIBUTION DE MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

REQUALIFICATION URBAINE ET PAYSAGERE DE CAROUAL
PHASE 1 - AMENAGEMENT DU PARKING, DE LA RUE DES EVETTES ET DE L'AVENUE DE CAROUAL
LOT 2 : ESPACES VERTS

DECISION DU MAIRE N°2024-0007

Le Maire de la Commune d'Erquy,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 2122-22 10° et L. 2122-23,

Vu le Code de la propriété des personnes publiques et notamment ses articles L.1 et L.2222-1 à L.2222-5,

Vu la délibération du Conseil municipal N°2 du 10 septembre 2020, visée en sous-préfecture de Saint Brieuc le 14 septembre 2020, consentant à Monsieur Henri LABBE, Maire de la Commune de Erquy, pour la durée totale de son mandat, une délégation générale pour effectuer, dans les conditions prévues par le Code général des collectivités territoriales, divers actes d'administration, et notamment l'alinéa 4 concernant la passation des Marchés Publics.

Vu la délibération n°12 du Conseil Municipal du 14 décembre 2023 adoptant le Budget Primitif 2024 du budget général de la commune,

Vu l'avis de la commission voirie, réseaux divers et logistique du 17 avril 2024;

DECIDE:

Article 1 : Le Marché Public est attribué à l'entreprise ID VERDE 27 ZA de l'Enseigne - 22510 TREDANIEL

<u>Article 2 :</u> Le marché est attribué pour un montant de travaux de 85 829,79 € HT soit 102 995,75 € TTC.

Envoyé en préfecture le 25/04/2024 Reçu 2n préfecture le 25/04/2024 Publié le

ID: 022-212200547-20240419-2024_007-CC

<u>Article 3</u>: La présente décision du Maire peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Rennes 3 Contour de la Motte, 35044 Rennes, dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département et de sa publication. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens, accessible depuis le site www.telerecours.fr.

Il peut par ailleurs faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité signataire du présent arrêté. Cette démarche prolonge le délai du recours contentieux qui doit alors être introduit dans un délai de deux mois suivant la réponse au recours gracieux. Une absence de réponse au terme d'un délai de deux mois valant décision implicite de rejet.

Publié et affiché conformément à l'article L.2122-29 du Code général des collectivités territoriales,

Certifié conforme,

A Erquy, le 19/04/2024 Certifié exécutoire,

Le Maire

Henri LABBE



Envoyé en préfecture le 25/04/2024

Reçu en préfecture le 25/04/2024 2 5 AVR, 2024

Publié le

10: 022-212200547-20240419-2024_007-cc

VILLE D'ERQUY

REQUALIFICATION URBAINE ET PAYSAGERE DE CAROUAL

PHASE 1 – AMENAGEMENT DU PARKING, DE LA RUE DES EVETTES ET DE L'AVENUE DE CAROUAL

MARCHE DE TRAVAUX

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

N° de marche	
Date Notification	Réservé pour la mention « nantissement »
Montant TTC (euros)	
Imputation	



11 Aliée du Bâtiment "Les Alizés" 35000 RENNES Tel 02 99 27 57 69 - Fax 02 23 20 73 92 adao.urbanleme©orange.fr

Envoyé en préfecture le 25/04/2024 Reçu en préfecture le 25/04/2024

Public Ip ID: 022-241100577920240419-2024_007-CC

PREAMBULE

Maître de l'ouvrage :

VILLE D'ERQUY 11 Square de l'Hôtel de Ville 22430 ERQUY

Objet du marché:

REQUALIFICATION URBAINE ET PAYSAGERE DE CAROUAL PHASE 1 – AMENAGEMENT DU PARKING, DE LA RUE DES EVETTES ET DE L'AVENUE DE CAROUAL

MARCHE DE TRAVAUX

MARCHE PUBLIC sur PROCEDURE ADAPTEE passé suivant l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Maîtrise d'œuvre:

A'DAO URBANISME 11 Allée du Bâtiment 35000 RENNES Tel 02 99 27 57 69 – adao.urbanisme@orange.fr

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article L2191-8 du code de la commande publique :

Monsieur le Maire d'ERQUY

Ordonnateur:

Monsieur le Maire d'ERQUY

Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur le Trésorier Payeur Trésorerie de LAMBALLE ARMOR 22 Rue Dr Calmette, 22400 Lamballe-Armor

Reçu en préfecture le 25/04/2024

Publié le

2 5 AVR. 2024

ID: 022-212200547-20240419-2024_007-CC

1. CONTRACTANT
Nom, prénom, qualité du signataire :
M Emilien THOS, Directeur adjoint Agence de Saint Brieuc
☐ agissant pour mon propre compte¹; ☐ agissant pour le compte de la société² : IDVERDE
Adresse:
27 ZA l'Enseigne 22510 TREDANIEL
Siège social : 25 quai du Président Paul Doumer 92400 Courbevoie
SIRET:
339 609 661 01491
agissant en tant que mandataire du groupement solidaire³ agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint
pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature du/
Après avoir pris connaissance et accepté le présent marché et les documents qui y sont le cas échéant mentionnés,
Je m' ENGAGE ou j' ENGAGE le groupement dont je suis mandataire ⁴ , sans réserve, à exécuter les travaux qui me concernent, dans les conditions ci-après définies.
L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

Cocher la case correspondante à votre situation

Cocher la case correspondante à votre situation

Indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement ou répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée

Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement

Rayer la mention inutile

Reçu en préfecture le 25/04/2024

Publié le 1012-212200547-20240419-2024_007-CC

2. OBJET DU MARCHE ET NATURE DES TRAVAUX

2.1 Nature des travaux

Le présent marché a pour objet :

Les travaux de requalification du quartier de Caroual à ERQUY. PHASE 1 - AMENAGEMENT DU PARKING, DE LA RUE DES EVETTES ET DE L'AVENUE DE CAROUAL

A défaut d'indication dans l'acte d'engagement du domicile élu par le titulaire à proximité des travaux, les notifications se rapportant au marché seront valablement faites à la mairie de Erguy, jusqu'à ce que celui-ci ait fait connaître au maître de l'ouvrage l'adresse du domicile qu'il aura élu.

2.2 Décomposition en lots

Le dossier comprend 2 lots traités en marchés séparés. **LOT 1 VOIRIE** LOT 2 ESPACES VERTS

2,3 Décomposition en tranches

Sans objet.

2.4 Variantes obligatoires

Sans objet

2.5 Autres variantes

Conformément à l'article R2151-8 relatif au code de la commande publique, les variantes sont autorisées. Les candidats présenteront le cas échéant 1 seul dossier variante.

2.6 Contrôle technique

Sans objet

2.7 Coordination pour la sécurité et la protection de la santé

Sans objet

Reçu en préfecture le 25/04/2024

Publié le

TUDIE 18 2 5 AVR 2024 ID: 022-212200547-20240419-2024_007-CCF. 2024

3. DELAIS

Les travaux devront débuter impérativement en mai 2024 de façon à livrer la partie correspondant à l'extension du parking pour juin 2024. Les ordres de services établis par le Maître d'œuvre fixeront les dates de démarrage et d'arrêts contractuels des différents lots.

Il est précisé qu'une interruption temporaire de l'exécution des travaux sera demandée par ordre de service afin de libérer la zone de chantier, pendant la période estivale (juillet à septembre 2024).

Les délais contractuels sont les suivants :

	PREPARATION	TRAVAUX	TOTAL.	
LOT 1 VOIRIE	30	150	180	Jours calendaires
LOT 2 ESPACES VERTS	30	60	90	Jours calendaires

Reçu en préfecture le 25/04/2024

Publié le

ID: 022-212200547-20240419-2024_007-CC

4. PRIX DU MARCHE

4.1 Caractéristiques du prix

L'évaluation de l'ensemble des travaux, telle qu'elle résulte du détail estimatif est :

LOT Nº: 2. Epsaces verts

Montant hors taxe		85 829.79	Euros
TVA	taux de20%	17 165.96	Euros
Montant TTC		102 995.75	Euros

Soit en lettres :

Cent deux mille neuf cent quatre vingt quinze euros et soixante quinze centimes

4.1.1 Conditions d'affermissement des tranches optionnelles

Sans objet.

4.1.2 Indemnité d'attente et indemnité de dédit

Le marché ne prévoit pas d'indemnité d'attente. Le marché ne prévoit pas d'indemnité de dédit.

4.2 Variation des prix

Les répercussions sur les prix du marché des variations des éléments constitutifs du coût des travaux sont réputées réglées par les stipulations ci-après :

4.2.1 Type de variation des prix

Les prix sont révisables, suivant les modalités suivantes :

4.2.2 Mois d'établissement des prix

Les prix du marché sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois de la date de réception des offres ; ce mois est appelé « mois zéro ». En cas de négociation, le « mois zéro » correspond au mois de la date de signature des offres négociées.

4.2.3 Choix des index de référence

Les index de référence retenus pour la variation des prix des sont indiqués au Bordereau des Prix Unitaires.

4.2.4 Modalités de variation des prix

La révision est effectuée par application aux prix du marché d'un coefficient Cn donné par la formule : Cn = (in / i0)

dans laquelle lo et ln sont les valeurs prises par l'index de référence « i » respectivement au mois zéro et au mois n

Reçu en préfecture le 25/04/2024

Publié le

2 5 AVR, 2024

ID: 022-212200547-20240419-2024_007-CC

4.3 Déclaration de sous-traitance

Les annexes (imprimé CERFA DC4), jointes au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder. Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des études que j'envisage (ou nous envisageons) de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

Montant hors texe		and the second s	Euros
Solt en lettres :			
Dans le cadre d'une sous-traitance déclarée en co la nature et le montant des prestations que j'envi sous-traitants payés directement après avoir de sommes figurant à ce tableau correspondent au concerné pourra présenter en nantissement ou c	sage (ou nous envi mandé leur accept montant maximal	sageons) de faire (ation au maître d	exécuter par des e l'ouvrage ; les
Nature de la prestatio	n	M	ontant HT
TOTAL Le montant maximal de la créance que je pourrai est ainsi de ;	(nous pourrons) pr	ésenter en nantiss	sement ou céder
Euros TTC	- The state of the		
Soit en lettres :	1		
4.4 Délai de validité de l'offre			
∟e titulaire s'engage pour une durée de 120 jours	à compter de la da	ite limite de récept	tion des offres.

Envoyé en préfecture le 25/04/2024 Reçu en préfecture le 25/04/2024

Publié le₂ 5 AVR. 2024 ID: 022-212200547-20240419-2024_007-CC

5. PAIEMENT

5.1 Modalités de règlement

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées au Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.).

Le Maître de l'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert à (joindre RIB ou RIP) :

Entreprise	IDVERDE
Pour les prestations	Espaces verts
Organisme bancaire	HSBC PARIS
Adresse	
au nom de	IDVERDE
sous le numéro :	
Code Banque	30056
Code Guichet	00148
Compte	01480084603
Clé	48
Fall	
Entreprise	
Pour les prestations	
Organisme bancaire	
Adresse	
au nom de	
sous le numéro ;	
Code Banque	
Code Guichet	
Compte	
Clé	

Envoyé en préfecture le 25/04/2024 Reçu en préfecture le 25/04/2024

Publié le

ID: 022-212200547-20240419-2025 00 VRC 2074

Entreprise	2 - 1 - 7 - 2 - 1
Pour les prestations	
Organisme bancaire	i sa sa Taran i sa
Adresse	
	Contract of the second of the
au nom de	
sous le numéro :	A STATE OF THE STA
Code Banque	
Code Guichet	
Compte	
Clé	
faisant porter les montan actes spéciaux. Les déclarations similaire	Duvrage se libèrera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en its aux crédits des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les es des sous-traitants recensés dans les annexes, indiquant qu'ils ne tombent erdictions visées à l'article 45 du Code des Marchés Publics, sont jointes au ent.

5.2 Avance forfaitaire

Dans le cas où le montant du marché et les délais entrent dans le cadre de l'article R2192-24 du code de la commande publique, l'entrepreneur :

☐ refuse de percevoir l'avance forfaitaire prévue à l'article 5-2 du C.C.A.P. ☐ ne refuse pas de percevoir l'avance forfaitaire prévue à l'article 5-2 du C.C.A.P.

Fait en seul original

A: TREDANIEL Le: 22/03/2024

Signature du candidat (porter la mention manuscrite « lu et approuvé »

...tle5.5

Publié 2 5 AVR. 2024

ID: 022-212200547-20240419-2024_007-CC

6. ACCEPTATION DE L'OFFRE

Est acceptée la présente offre pour valoir Acte d'Engagement La Personne Responsable du Marché

A: Erquy

Le: 13/04/2024

Henri LABBÉ Maire d'ERQUY



DATE D'EFFET DU MARCHE

Reçu notification du marché

Le:

L'entrepreneur:

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé le :

par l'entrepreneur destinataire.

Le (date d'apposition de la signature ci-après) :

La Personne Responsable du Marché:

Reçu en préfecture le 25/04/2024

ID: 022-212200547-20240419-2024_007-2024



VILLE D'ERQUY

REQUALIFICATION URBAINE ET PAYSAGERE DE CAROUAL PHASE 1 - AMENAGEMENT DU PARKING, DE LA RUE DES EVETTES ET DE L'AVENUE DE CAROUAL

MARCHE DE TRAVAUX

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (BPU) **LOT 2 ESPACES VERTS**



)

11 Alée du Bâtlment "Les Alzés" 35000 RENNES Tel 02 99 27 57 69 - Fox 02 23 20 73 92 adao.urbanlsme@orange.fr

N° Prix	Désignation / Prix Unitaire HT en lettres	U	Prix Unitaire HT
1010 EV1	Installation de chantier Comprend l'installation de chantier (bungalow, clotures, sanitaire) décrits au CCTP pendant toute la durée du chantier, le retrait en fin de chantier, le nettoyage des emprises de l'installation en fin de travaux.		
EVI	le forfait		
	quatre cent cinquante-six euros	forf	456,00 €
1020	Etudes d'exécution		
EV1	Etude comprenant l'établissement des plans détaillés des plantations. le forfait		
	deux cent quarante euros	forf	240,00 €
2110	Dépose ganivelle avant plantations		
EV1	Comprend la dépose soignée des ganivelles, piquets chataigniers, cable acier et tendeurs, leur transport aux services techniques ou le stockage sur site, le comblement des fouilles. le mètre linéaire		
	sept euros quatorze cents	ml	7,14 €
2210	Préparation des sols à engazonner		
EV1	Comprend la préparation du sol, nivellement, émottage, épierrage, hersage, amendament éventuel. le mètre carré		
	zéro euro soixante-seize cents	m2	0,76€
2220	Préparation des sols à planter	1112	0,70 C
=	Comprend la préparation du sol, nivellement, émottage, épierrage, hersage, amendament éventuel.		
EV1	le mètre carré		
	zéro euro quatre-vingt-quatre cents	m2	0,84 €
2230	Paillage organique (copeaux BRF), massifs, arbres Comprend la fourniture et mise en œuvre d'un paillage organique (copeaux BRF) sur		
EV1	une épaisseur de 10 cm minimum à 15 cm, le régalage sur une épaisseur constante.		
	le mètre carré		
	cing euros deux cents	m2	5,02 €

Envoyé en préfecture le 25/04/2024

2 5 AVR. 2024 ID: 022-212200547-20240419-2024_007-CC

N° Prix	Désignation / Prix Unitaire HT en lettres	U	Prix Unitaire HT
2240 EV1	Tuteurage 4 tuteurs Comprend la fourniture et pose de tuteurages 4 tuteurs de 3,00m de long, en chataignier diam 10cm, écorcés, dont l'extrémité sera épointée, l'enfoncement de ces 4 tuteurs à 0,75m de profondeur, la pose de 4 demi rondins de même qualité, reliant les tuteurs entre eux, la fourniture et la pose au 2/3 d'attaches réglables non blessantes (type Rainbow ou similaire) tout ajustement éventuel. l'unité		
	cent trois euros soixante-quatorze cents	u	103,74 €
2250	Gaine de protection anti gibier		
EV1	Comprend la fourniture et pose de gaine de protection anti gibier en maille losange dia.14cm y compris deux tuteurs l'unité		
	huit euros soixante et un cents	u	8,61 €
3110	Semis gazons Comprend l'engazonnement en surface, le semis, l'arrosage, la première tonte, mélange type EURONATURE VEGECONTROLE EVOLUTION de chez Top Green ou équivalent technique.		
EV1			
	le mètre carré	:	
	deux euros dix-huit cents	m2	2,18€
€ V 1	Quercus pubescens RN 14/16 Comprend: - le marquage en pépinière avec le maître d'œuvre - la fourniture à pied d'œuvre du végétal correspondant aux normes AFNOR - l'ouverture des fosses de plantation et la reprise de la terre végétale mise en oeuvre par le lot Voirie - la façon de cuvette au pied du sujet, la main d'œuvre qualifiée et tout le matériel ou fournitures connexes nécessaires, le drain pour arrosage manuel, le maintien en état de propreté des abords des lieux des travaux la plantation des végétaux - l'entretien pendant l'année suivant la plantation - la garantie de reprise (12 mois), l'enlèvement du végétal en cas de non reprise, constatée entre le 15 Août et le 15 Octobre suivant l'année de plantation et son remplacement.		
	deux cent quatre-vingt-dix-sept euros cinquante-neuf cents		297,59 €
	Joeux cent quatre-vingt-dix-sept euros cinquante-neut cents	u į	297,59€

Envoyé en préfecture le 25/04/2024 Reçu en préfecture le 25/04/2024

N° Prix	Désignation / Prix Unitaire HT en lettres	U	Prix Unitaire HT
4120 EV1	Quercus suber (Chêne liège) RN 14/16 Comprend: - le marquage en pépinière avec le maître d'œuvre - la fourniture à pied d'œuvre du végétal correspondant aux normes AFNOR - l'ouverture des fosses de plantation et la reprise de la terre végétale mise en oeuvre par le lot Voirie - la façon de cuvette au pied du sujet, la main d'œuvre qualifiée et tout le matériel ou fournitures connexes nécessaires, le drain pour arrosage manuel, le maintien en état de propreté des abords des lieux des travaux. - la plantation des végétaux - l'entretien pendant l'année suivant la plantation - la garantie de reprise (12 mois), l'enlèvement du végétal en cas de non reprise, constatée entre le 15 Août et le 15 Octobre suivant l'année de plantation et son remplacement. l'unité		
	quatre cent vingt-huit euros trente-neuf cents	u	428,39 €
4210 EV1	Alnus cordata (Aulne de Corse) RN 100/125 Comprend: - le marquage en pépinière avec le maître d'œuvre - la fourniture à pied d'œuvre du végétal correspondant aux normes AFNOR - l'ouverture des fosses de plantation et la reprise de la terre végétale mise en oeuvre par le lot Voirie - la façon de cuvette au pied du sujet, la main d'œuvre qualifiée et tout le matériel ou fournitures connexes nécessaires, le drain pour arrosage manuel, le maintien en état de propreté des abords des lieux des travaux la plantation des végétaux - l'entretien pendant l'année suivant la plantation - la garantie de reprise (12 mois), l'enlèvement du végétal en cas de non reprise, constatée entre le 15 Août et le 15 Octobre suivant l'année de plantation et son remplacement. l'unité		
	dix euros quatre-vingt-huit cents	u	10,88 €
4220 EV1	Alnus glutinosa (Aulne glutineux) RN 100/125 Comprend: - le marquage en pépinière avec le maître d'œuvre - la fourniture à pied d'œuvre du végétal correspondant aux normes AFNOR - l'ouverture des fosses de plantation et la reprise de la terre végétale mise en oeuvre par le lot Voirie - la façon de cuvette au pied du sujet, la main d'œuvre qualifiée et tout le matériel ou fournitures connexes nécessaires, le drain pour arrosage manuel, le maintien en état de propreté des abords des lieux des travaux la plantation des végétaux - l'entretien pendant l'année suivant la plantation - la garantie de reprise (12 mois), l'enlèvement du végétal en cas de non reprise, constatée entre le 15 Août et le 15 Octobre suivant l'année de plantation et son remplacement.		
	neuf euros quatre-vingt-seize cents	u	9,96 €

Reçu en préfecture le 25/04/2024

Publié le **2 5 AVR. 2024** ID : 022-212200547-20240419-2024_007-CC

N° Prix	Désignation / Prix Unitaire HT en lettres	U	Prix Unitaire HT
4230	Alnus rubra (Aulne rouge) RN 100/125 Comprend :		
	 le marquage en pépinière avec le maître d'œuvre la fourniture à pied d'œuvre du végétal correspondant aux normes AFNOR l'ouverture des fosses de plantation et la reprise de la terre végétale mise en oeuvre 		
	par le lot Voirie - la façon de cuvette au pied du sujet, la main d'œuvre qualifiée et tout le matériel ou fournitures connexes nécessaires, le drain pour arrosage manuel, le maintien en état de propreté des abords des lieux des travaux la plantation des végétaux		
EV1	- l'entretien pendant l'année suivant la plantation - la garantie de reprise (12 mois), l'enlèvement du végétal en cas de non reprise, constatée entre le 15 Août et le 15 Octobre suivant l'année de plantation et son remplacement.		
EVI	l'unité		
	vingt-quatre euros quarante-deux cents	u	24,42 €
4240	Quercus ilex tige RN 100/125 Comprend : - le marquage en pépinière avec le maître d'œuvre - la fourniture à pied d'œuvre du végétal correspondant aux normes AFNOR - l'ouverture des fosses de plantation et la reprise de la terre végétale mise en oeuvre		
	par le lot Voirie - la façon de cuvette au pied du sujet, la main d'œuvre qualifiée et tout le matériel ou fournitures connexes nécessaires, le drain pour arrosage manuel, le maintien en état de propreté des abords des lieux des travaux. - la plantation des végétaux - l'entretien pendant l'année suivant la plantation - la garantie de reprise (12 mois), l'enlèvement du végétal en cas de non reprise,		
EV1	constatée entre le 15 Août et le 15 Octobre suivant l'année de plantation et son remplacement. l'unité		
	trente-six euros quatre-vingt-quatre cents	u	36,84 €
1 250	Quercus pubescens RN 100/125 Comprend : - le marquage en pépinière avec le maître d'œuvre - la fourniture à pied d'œuvre du végétal correspondant aux normes AFNOR - l'ouverture des fosses de plantation et la reprise de la terre végétale mise en oeuvre par le lot Voirie		
	- la façon de cuvette au pied du sujet, la main d'œuvre qualifiée et tout le matériel ou fournitures connexes nécessaires, le drain pour arrosage manuel, le maintien en état de propreté des abords des lieux des travaux. - la plantation des végétaux		
EV1	- l'entretien pendant l'année suivant la plantation - la garantie de reprise (12 mois), l'enlèvement du végétal en cas de non reprise, constatée entre le 15 Août et le 15 Octobre suivant l'année de plantation et son remplacement. l'unité		
	trente-quatre euros quatre-vingt-huit cents	u	34,88 €

Publié le 2 5 AVR. 2024 ID : 022-212200547-20240419-2024_007-CC

4260	Désignation / Prix Unitaire HT en lettres		Prix Unitaire H
	Quercus suber (Chêne liège) RN 100/125 Comprend :		
	- le marquage en pépinière avec le maître d'œuvre		
	- la fourniture à pied d'œuvre du végétal correspondant aux normes AFNOR		
	- l'ouverture des fosses de plantation et la reprise de la terre végétale mise en oeuvre		
	par le lot Voirie		
	- la façon de cuvette au pied du sujet, la main d'œuvre qualifiée et tout le matériel ou		
	fournitures connexes nécessaires, le drain pour arrosage manuel, le maintien en état de		
	propreté des abords des lieux des travaux.		
	- la plantation des végétaux		
	- l'entretien pendant l'année suivant la plantation		
	- la garantie de reprise (12 mois), l'enlèvement du végétal en cas de non reprise,		
	constatée entre le 15 Août et le 15 Octobre suivant l'année de plantation et son		
EV1	remplacement.		
	l'unité		
	quarante et un euros quarante-deux cents	u	41,42 €
4270	Salix caprea (saule marceau) RN 100/125		-
	Comprend:		
	- le marquage en pépinière avec le maître d'œuvre		
	- la fourniture à pied d'œuvre du végétal correspondant aux normes AFNOR		
	- l'ouverture des fosses de plantation et la reprise de la terre végétale mise en oeuvre		
	par le lot Voirie		
	- la façon de cuvette au pied du sujet, la main d'œuvre qualifiée et tout le matériel ou		
	fournitures connexes nécessaires, le drain pour arrosage manuel, le maintien en état de		
	propreté des abords des lieux des travaux.		
	- la plantation des végétaux		
	- l'entretien pendant l'année suivant la plantation - la garantie de reprise (12 mois), l'enlèvement du végétal en cas de non reprise,		
	constatée entre le 15 Août et le 15 Octobre suivant l'année de plantation et son		
EV1	remplacement.		
	ľunité		
	douze euros dix-sept cents	u	12,17 €
1310	Ammophila arenaria (L.) Link (oyat) > 4u/m²		•
	Comprend : - le marquage en pépinière avec le maître d'œuvre		
	- la fourniture à pied d'œuvre du végétal correspondant aux normes AFNOR		
	- l'ouverture des fosses de plantation et la reprise de la terre végétale mise en oeuvre		
	par le lot Voirie		
	- la façon de cuvette au pied du sujet, la main d'œuvre qualifiée et tout le matériel ou		
	fournitures connexes nécessaires, le drain pour arrosage manuel, le maintien en état de		
	propreté des abords des lieux des travaux.		
	- la plantation des végétaux		
	- l'entretien pendant l'année suivant la plantation		
	- la garantie de reprise (12 mois), l'enlèvement du végétal en cas de non reprise,		
	constatée entre le 15 Août et le 15 Octobre suivant l'année de plantation et son		
EV1	remplacement.		
	l'unité		
	un euro quatre-vingt-deux cents	u	1,82 €

Reçu en préfecture le 25/04/20**2**45 AVA Publié le 25/04/20**2**4419-2024 AVR, C2024

N° Prix	Désignation / Prix Unitaire HT en lettres	U	Prix Unitaire HT
4320	Lagurus ovatus (Lagure) > 4u/m² Comprend: - le marquage en pépinière avec le maître d'œuvre - la fourniture à pied d'œuvre du végétal correspondant aux normes AFNOR - l'ouverture des fosses de plantation et la reprise de la terre végétale mise en œuvre par le lot Voirie - la façon de cuvette au pied du sujet, la main d'œuvre qualifiée et tout le matériel ou fournitures connexes nécessaires, le drain pour arrosage manuel, le maintien en état de propreté des abords des lieux des travaux la plantation des végétaux - l'entretien pendant l'année suivant la plantation - la garantie de reprise (12 mois), l'enlèvement du végétal en cas de non reprise, constatée entre le 15 Août et le 15 Octobre suivant l'année de plantation et son		
EV1	remplacement.		
	un euro quatre-vingt-treize cents	u	1,93 €
EV 1	Ammophila arenaria (L.) Link (oyat) > 4u/m² Comprend: - le marquage en pépinière avec le maître d'œuvre - la fourniture à pied d'œuvre du végétal correspondant aux normes AFNOR - l'ouverture des fosses de plantation et la reprise de la terre végétale mise en oeuvre par le lot Voirie - la façon de cuvette au pied du sujet, la main d'œuvre qualifiée et tout le matériel ou fournitures connexes nécessaires, le drain pour arrosage manuel, le maintien en état de propreté des abords des lieux des travaux la plantation des végétaux - l'entretien pendant l'année suivant la plantation - la garantie de reprise (12 mois), l'enlèvement du végétal en cas de non reprise, constatée entre le 15 Août et le 15 Octobre suivant l'année de plantation et son remplacement.		
4420 EV1	un euro quatre-vingt-deux cents Lagurus ovatus (Lagure) > 4u/m² Comprend: - le marquage en pépinière avec le maître d'œuvre - la fourniture à pied d'œuvre du végétal correspondant aux normes AFNOR - l'ouverture des fosses de plantation et la reprise de la terre végétale mise en oeuvre par le lot Voirie - la façon de cuvette au pied du sujet, la main d'œuvre qualifiée et tout le matériel ou fournitures connexes nécessaires, le drain pour arrosage manuel, le maintien en état de propreté des abords des lieux des travaux la plantation des végétaux - l'entretien pendant l'année suivant la plantation - la garantie de reprise (12 mois), l'enlèvement du végétal en cas de non reprise, constatée entre le 15 Août et le 15 Octobre suivant l'année de plantation et son remplacement. 'unité	u	1,82 €
	un euro quatre-vingt-treize cents	u	1,93 €

ID: 022-212200547-20240419-2024_007-CC

N° Prix	Désignation / Prix Unitaire HT en lettres	U	Prix Unitaire HT
4510	Achillea filipendulina 'Cloth Of Gold' - Godet Comprend : - le marquage en pépinière avec le maître d'œuvre - la fourniture à pied d'œuvre du végétal correspondant aux normes AFNOR - l'ouverture des fosses de plantation et la reprise de la terre végétale mise en oeuvre		
	par le lot Voirie - la façon de cuvette au pied du sujet, la main d'œuvre qualifiée et tout le matériel ou fournitures connexes nécessaires, le drain pour arrosage manuel, le maintien en état de propreté des abords des lieux des travaux.		
	 - la plantation des végétaux - l'entretien pendant l'année sulvant la plantation - la garantie de reprise (12 mois), l'enlèvement du végétal en cas de non reprise, constatée entre le 15 Août et le 15 Octobre suivant l'année de plantation et son 		
EV1	remplacement. l'unité		
	deux euros vingt-sept cents	u	2,27 €
4520	Agapanthus africanus - Godet Comprend :		
	le marquage en pépinière avec le maître d'œuvre		
	- la fourniture à pied d'œuvre du végétal correspondant aux normes AFNOR		
	- l'ouverture des fosses de plantation et la reprise de la terre végétale mise en oeuvre		
	par le lot Voirie - la façon de cuvette au pied du sujet, la main d'œuvre qualifiée et tout le matériel ou		
	fournitures connexes nécessaires, le drain pour arrosage manuel, le maintien en état de propreté des abords des lieux des travaux.		
	- la plantation des végétaux - l'entretien pendant l'année suivant la plantation		
	- la garantie de reprise (12 mois), l'enlèvement du végétal en cas de non reprise,		
EV1	constatée entre le 15 Août et le 15 Octobre suivant l'année de plantation et son remplacement.		
	l'unité		
	deux euros soixante-dix-neuf cents	u	2,79€
4530	Alcea Rosea - Godet		
	Comprend : - le marquage en pépinière avec le maître d'œuvre		
	- la fourniture à pied d'œuvre du végétal correspondant aux normes AFNOR		
	- l'ouverture des fosses de plantation et la reprise de la terre végétale mise en oeuvre		
	par le lot Voirie - la façon de cuvette au pied du sujet, la main d'œuvre qualifiée et tout le matériel ou		
	fournitures connexes nécessaires, le drain pour arrosage manuel, le maintien en état de propreté des abords des lieux des travaux.		
	- la plantation des végétaux - l'entretien pendant l'année suivant la plantation		
	- la garantie de reprise (12 mois), l'enlèvement du végétal en cas de non reprise,		
	constatée entre le 15 Août et le 15 Octobre suivant l'année de plantation et son		
EV1	remplacement.		
	l'unité		
	deux euros soixante-dix-neuf cents	u	2,79 €
	•		

BPU LOT 2 Page 8 sur 14

Re

nvoyé en préfecture le 25/04/2024		
invoyé en préfecture le 25/04/2024 teçu en préfecture le 25/04/2024 l'ublié le	25 140	
ublié le	AVR. 2021	
D: 022-212200547-20240419-2024	007-CC	

N° Prix	Désignation / Prix Unitaire HT en lettres	U	Prix Unitaire HT
4540 EV1	Centranthus ruber 'Alba' - Godet Comprend: - le marquage en pépinière avec le maître d'œuvre - la fourniture à pied d'œuvre du végétal correspondant aux normes AFNOR - l'ouverture des fosses de plantation et la reprise de la terre végétale mise en oeuvre par le lot Voirie - la façon de cuvette au pied du sujet, la main d'œuvre qualifiée et tout le matériel ou fournitures connexes nécessaires, le drain pour arrosage manuel, le maintien en état de propreté des abords des lieux des travaux la plantation des végétaux - l'entretien pendant l'année suivant la plantation - la garantie de reprise (12 mois), l'enlèvement du végétal en cas de non reprise, constatée entre le 15 Août et le 15 Octobre suivant l'année de plantation et son remplacement.		
	l'unité		
4550 EV1	deux euros soixante-dix-neuf cents Erigeron karvinskianus - Godet Comprend: - le marquage en pépinière avec le maître d'œuvre - la fourniture à pied d'œuvre du végétal correspondant aux normes AFNOR - l'ouverture des fosses de plantation et la reprise de la terre végétale mise en oeuvre par le lot Voirie - la façon de cuvette au pied du sujet, la main d'œuvre qualifiée et tout le matériel ou fournitures connexes nécessaires, le drain pour arrosage manuel, le maintien en état de propreté des abords des lieux des travaux la plantation des végétaux - l'entretien pendant l'année suivant la plantation - la garantie de reprise (12 mois), l'enlèvement du végétal en cas de non reprise, constatée entre le 15 Août et le 15 Octobre suivant l'année de plantation et son remplacement. 'unité	u	2,79 €
4560 EV1	deux euros cinquante-neuf cents Euphorbia characias wulfenii - Godet Comprend: - le marquage en pépinière avec le maître d'œuvre - la fourniture à pied d'œuvre du végétal correspondant aux normes AFNOR - l'ouverture des fosses de plantation et la reprise de la terre végétale mise en oeuvre par le lot Voirie - la façon de cuvette au pied du sujet, la main d'œuvre qualifiée et tout le matériel ou fournitures connexes nécessaires, le drain pour arrosage manuel, le maintien en état de propreté des abords des lieux des travaux. - la plantation des végétaux - l'entretien pendant l'année suivant la plantation - la garantie de reprise (12 mois), l'enlèvement du végétal en cas de non reprise, constatée entre le 15 Août et le 15 Octobre suivant l'année de plantation et son remplacement. l'unité	u	2,59€
	deux euros soixante-dix-neuf cents	u	2,79 €

ID: 022-212200547-20240419-2024_007-CC

N° Prix	Désignation / Prix Unitaire HT en lettres	U	Prix Unitaire H7
4570	Geranium endressii - Godet Comprend: - le marquage en pépinière avec le maître d'œuvre - la fourniture à pied d'œuvre du végétal correspondant aux normes AFNOR - l'ouverture des fosses de plantation et la reprise de la terre végétale mise en oeuvre par le lot Voirie - la façon de cuvette au pied du sujet, la main d'œuvre qualifiée et tout le matériel ou fournitures connexes nécessaires, le drain pour arrosage manuel, le maintien en état de propreté des abords des lieux des travaux.		
EV1	 la plantation des végétaux l'entretien pendant l'année suivant la plantation la garantie de reprise (12 mois), l'enlèvement du végétal en cas de non reprise, constatée entre le 15 Août et le 15 Octobre suivant l'année de plantation et son remplacement. l'unité 		
	deux euros soixante-dix-neuf cents	u	2,79 €
4580 EV1	Pennisetum alopecuroides - Godet Comprend: - le marquage en pépinière avec le maître d'œuvre - la fourniture à pied d'œuvre du végétal correspondant aux normes AFNOR - l'ouverture des fosses de plantation et la reprise de la terre végétale mise en oeuvre par le lot Voirie - la façon de cuvette au pied du sujet, la main d'œuvre qualifiée et tout le matériel ou fournitures connexes nécessaires, le drain pour arrosage manuel, le maintien en état de propreté des abords des lieux des travaux la plantation des végétaux - l'entretien pendant l'année suivant la plantation - la garantie de reprise (12 mois), l'enlèvement du végétal en cas de non reprise, constatée entre le 15 Août et le 15 Octobre suivant l'année de plantation et son remplacement. l'unité		
4590 EV1	deux euros quatorze cents Persicaria affinis 'Superbm' - Godet Comprend: - le marquage en pépinière avec le maître d'œuvre - la fourniture à pied d'œuvre du végétal correspondant aux normes AFNOR - l'ouverture des fosses de plantation et la reprise de la terre végétale mise en oeuvre par le lot Voirie - la façon de cuvette au pied du sujet, la main d'œuvre qualifiée et tout le matériel ou fournitures connexes nécessaires, le drain pour arrosage manuel, le maintien en état de propreté des abords des lieux des travaux la plantation des végétaux - l'entretien pendant l'année suivant la plantation - la garantie de reprise (12 mois), l'enlèvement du végétal en cas de non reprise, constatée entre le 15 Août et le 15 Octobre suivant l'année de plantation et son remplacement.	u	2,14 €
	l'unité deux euros soixante-dix-neuf cents	u	2,79 €

Reçu en préfecture le 25/04/2024

Publié le 2 5 AVR. 2024 ID: 022-212200547-20240419-2024_007-CC. 2024

N° Prix	Désignation / Prix Unitaire HT en lettres	U	Prix Unitaire HT
4600 EV1	Salvia nemorosa 'Schneehtigel' - Godet Comprend: - le marquage en pépinière avec le maître d'œuvre - la fourniture à pied d'œuvre du végétal correspondant aux normes AFNOR - l'ouverture des fosses de plantation et la reprise de la terre végétale mise en oeuvre par le lot Voirie - la façon de cuvette au pied du sujet, la main d'œuvre qualifiée et tout le matériel ou fournitures connexes nécessaires, le drain pour arrosage manuel, le maintien en état de propreté des abords des lieux des travaux. - la plantation des végétaux - l'entretien pendant l'année suivant la plantation - la garantie de reprise (12 mois), l'enlèvement du végétal en cas de non reprise, constatée entre le 15 Août et le 15 Octobre suivant l'année de plantation et son remplacement.		
	deux euros quarante cents	и	2,40 €
4710 EV1	Miscanthus transmorissonensis (2x1,5m) - Godet Comprend: - le marquage en pépinière avec le maître d'œuvre - la fourniture à pied d'œuvre du végétal correspondant aux normes AFNOR - l'ouverture des fosses de plantation et la reprise de la terre végétale mise en oeuvre par le lot Voirie - la façon de cuvette au pied du sujet, la main d'œuvre qualifiée et tout le matériel ou fournitures connexes nécessaires, le drain pour arrosage manuel, le maintien en état de propreté des abords des lieux des travaux la plantation des végétaux - l'entretien pendant l'année suivant la plantation - la garantie de reprise (12 mois), l'enlèvement du végétal en cas de non reprise, constatée entre le 15 Août et le 15 Octobre suivant l'année de plantation et son remplacement. l'unité		
1720 EV1	trois euros dix cents Miscanthus sinensis 'Cosmopolitan' (2x1,5m) - Godet Comprend: - le marquage en pépinière avec le maître d'œuvre - la fourniture à pied d'œuvre du végétal correspondant aux normes AFNOR - l'ouverture des fosses de plantation et la reprise de la terre végétale mise en oeuvre par le lot Voirie - la façon de cuvette au pied du sujet, la main d'œuvre qualifiée et tout le matériel ou fournitures connexes nécessaires, le drain pour arrosage manuel, le maintien en état de propreté des abords des lieux des travaux. - la plantation des végétaux - l'entretien pendant l'année suivant la plantation - la garantie de reprise (12 mois), l'enlèvement du végétal en cas de non reprise, constatée entre le 15 Août et le 15 Octobre suivant l'année de plantation et son remplacement.		3,10€
	l'unité		

Publié le 2 5 AVR. 2024 ID: 022-212200547-20240419-2024_007-CC

U **Prix Unitaire HT** N° Prix Désignation / Prix Unitaire HT en lettres 4730 Miscanthus sinensis'Dronning Ingrid' (1,5x1,5m) - Godet - le marquage en pépinière avec le maître d'œuvre - la fourniture à pied d'œuvre du végétal correspondant aux normes AFNOR - l'ouverture des fosses de plantation et la reprise de la terre végétale mise en oeuvre - la façon de cuvette au pied du sujet, la main d'œuvre qualifiée et tout le matériel ou fournitures connexes nécessaires, le drain pour arrosage manuel, le maintien en état de propreté des abords des lieux des travaux. - la plantation des végétaux - l'entretien pendant l'année suivant la plantation - la garantie de reprise (12 mois), l'enlèvement du végétal en cas de non reprise, constatée entre le 15 Août et le 15 Octobre suivant l'année de plantation et son EV1 remplacement. l'unité 3,10 € trois euros dix cents u 4740 Miscanthus sinensis 'Gracillimus' (1,4x1,2m) - Godet Comprend: - le marquage en pépinière avec le maître d'œuvre - la fourniture à pied d'œuvre du végétal correspondant aux normes AFNOR - l'ouverture des fosses de plantation et la reprise de la terre végétale mise en oeuvre par le lot Voirie la façon de cuvette au pied du sujet, la main d'œuvre qualifiée et tout le matériel ou fournitures connexes nécessaires, le drain pour arrosage manuel, le maintien en état de propreté des abords des lieux des travaux. - la plantation des végétaux - l'entretien pendant l'année suivant la plantation - la garantie de reprise (12 mois), l'enlèvement du végétal en cas de non reprise, constatée entre le 15 Août et le 15 Octobre suivant l'année de plantation et son remplacement. EV1 l'unité 3,10 € trois euros dix cents u 5110 Surveillance globale du site Comprend une visite mensuelle du site, la fourniture d'un constat de visite relevant les informations d'état de végétaux, la prise de photos. EV4 le mètre carré m2 0,16 € zéro euro seize cents 5120 Arrosage non automatique des plantations, hors gazons Comprend l'amenée du matériel d'arrosage, le remplissage de la tonne aux Services Techniques de la Ville, l'arrosage. La périodicité est à préciser par l'entreprise dans son mémoire technique, elle sera à minima de : 1 passage par semaine d'avril à mai, 2 passages par semaines juin, juillet, aout, 1 passage par semaine septembre octobre. EV4 le mètre carré 0,68 € zéro euro soixante-huit cents

ID: 022-212200547-20240419-2024_007-CC

N° Prix	Désignation / Prix Unitaire HT en lettres	U	Prix Unitaire H
5130 EV4	Entretien post-plantation des arbres Comprend la vérification du bon état sanitaire des arbres, la détection éventuelle de nuisibles et maladies, les travaux de taille nécessaires au bon développement des plants. l'unité		
	vingt-quatre euros quatre-vingt-cinq cents	u	24,85 €
5140 EV4	Entretien post-plantation des arbustes Comprend la vérification du bon état sanitaire des arbustes, la détection éventuelle de nuisibles et maladies, les travaux de taille nécessaires au bon développement des plants.		
	l'unité		
	trois euros quarante-cinq cents	u	3,45 €
5150 EV4	Entretien post-plantation des vivaces Comprend la vérification du bon état sanitaire des plants, la détection éventuelle de nuisibles et maladies, les travaux de taille nécessaires au bon développement des plants. le mètre carré		
	un euro trente-six cents	m2	1,36 €
5160 ≣V4	Entretien post-plantation des gazons Comprend la vérification du bon développement du gazon, les prestations de regarnissement éventuelles, les travaux de tonte, en privilégiant le mulching, le nettoyage des tontes sur les zones hors gazon, à une fréquence d'intervention de : 2 tontes par mois de mars à mai, 3 tontes par mois de juin à juillet, 1 tone par mois de aout à octobre.		
	le mètre carré		
	un euro cinquante cents	m2	1,50 €
8010 EV1	Fourniture et pose d'une ganivelle chataignier ht 100cm Comprend la fourniture et le scellement d'une ganivelle chataignier hauteur 100 cm, espacement entre piquets 4 cm, compris cable acier galvanisé diam 2mm et tendeur- raidisseur, compris poteaux chataignier 9/11, hauteur 180cm (120cm hors sol) fraisés et appointés, espacement 2,50 m. le mètre linéaire		
	vingt-neuf euros quatre-vingt-onze cents	ml	29,91 €
020	Repose ganivelle chataignier après plantations		
EV1	Comprend la reprise aux services techniques ou sur site, la repose des ganivelles et poteaux chataigniers, avec cable acier galvanisé diam 2mm et tendeur-raidisseur le mètre linéaire		
	quinze euros vingt-trois cents	ml	15,23 €

Reçu en préfecture le 25/04/2024 5 AVR. 2024

ID: 022-212200547-20240419-2024_007-CC

N° Prix	Désignation / Prix Unitaire HT en lettres	U	Prix Unitaire HT
6030	Fourniture et pose d'une barrière bois double lisse (rondino cylindrique) ht 100cm	hors so	ol
EV1	Comprend les terrassements éventuels, la fourniture et le scellement d'une barrière bois, deux lisses horizontales, rondino cylindrique, hauteur 100cm hors sol. le mètre linéaire		
	cinquante-neuf euros quatre-vingt-onze cents	ml	59,91 €

Fait à TREDANIEL, Le 22/03/204 (signature et cachet de l'Entreprise)

id verde

Henri LABBÉ 19 AVR. 2024 Maire d'ERQUY